

L'ECHO DE TROISSY-BOUQUIGNY

Bulletin municipal N° 1 du 8 juillet 2008

Sommaire

Le mot du Maire	1
Le conseil municipal et les commissions municipales	2
Les représentants de la municipalité à la CCCM	3
Les travaux de la CCCM	4
Les projets 2008-2009	6
Informations générales et pratiques	6
Le budget 2008	7
L'école de musique de Troissy	8
Agenda - Le coin du jardinier	9 et 10

Le mot du Maire

Chers Amis,

Avec la nouvelle équipe municipale, nous avons souhaité mettre en place un bulletin périodique d'informations municipales, relatant les événements qui jalonnent la vie de notre village.

Je tenais à exprimer tous mes remerciements à Monsieur Claude DEMARQUE, pour le succès rencontré à l'occasion de l'exposition photos des classes de 1910 à 1994. Avec beaucoup de soin et de précision, il nous a permis de revivre avec nostalgie les moments passés, lorsque nous avons reconnu nos ascendants, parfois jusqu'à nos arrières grands-parents.

Ma gratitude va également à Monsieur NOMINE Raymond pour la présentation de son livre.

Je tenais aussi, à vous adresser tous mes remerciements, pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 9 et du 16 mars 2008. Cette nouvelle équipe est très motivée, et je puis vous assurer de tout notre dévouement au service de notre village, pour le bien être de chacune et de chacun, par notre écoute et par notre disponibilité.

Je vous souhaite de bonnes vacances, ainsi qu'un bel été 2008 à Troissy-Bouquigny.

Votre Maire, Jeanine JOBERT-BARBAZANGES.

Le Conseil Municipal

En votant les 9 et 16 mars derniers, vous avez choisi celles et ceux qui vont jusqu'en 2014 constituer le Conseil Municipal.

Maire : Madame Jeanine JOBERT-BARBAZANGES
1° Adjoint : Monsieur Michel PICHOT
2° Adjoint : Monsieur Lucien FOREST
3° Adjoint : Monsieur Michel JANOT

Conseillers municipaux :

Mmes BLANDIN Christelle, CHARPENTIER Christine, DELEPINE Christelle,
LEQUEUX Sabine, OGER Nathalie, TONON Marie-Louise,
TOURNANT Stéphanie, WARSEMANN Yvette,
Mrs BALAINE Gérald, COSNEFROY Michel, REICHHARDT Patrick.

Les Commissions municipales

Bâtiments - Cimetière

Christine CHARPENTIER - Lucien FOREST - Michel JANOT - Sabine LEQUEUX
- Michel PICHOT - Stéphanie TOURNANT

Permis de construire

Michel COSNEFROY - Lucien FOREST - Sabine LEQUEUX

Bois - Pâtis - Chemins

Gérard BALAINE - Lucien FOREST - Michel JANOT - Yvette WARSEMANN

Association foncière Dormans : Michel PICHOT - Marie-Louise TONON

Association syndicale Autorisée : Christine CHARPENTIER - Lucien FOREST -
Sabine LEQUEUX - Yvette WARSEMANN

Écoles - Crèche Grain de Sel

École publique : Christelle DELEPINE - Christelle BLANDIN - Sabine LEQUEUX
- Michel PICHOT

École de musique : Patrick REICHHARDT - Michel COSNEFROY - Christelle

DELEPINE - Nathalie OGER

Crèche grain de sel : Christelle DELEPINE - Sabine LEQUEUX

Fêtes - cérémonies

Stéphanie TOURNANT - Christelle BLANDIN - Manu CORDEIRO - Sandra CORDEIRO - Lucien FOREST - Michel JANOT - Marie-Juliette LEQUEUX

Finances - Budget

Patrick REICHHARDT - Christine CHARPENTIER - Sabine LEQUEUX - Nathalie OGER - Michel PICHOT

Fleurissement

Gérard BALAINE - Lucien FOREST - Michel JANOT - Marie-José LEVEAUX - Nathalie OGER - Michel PICHOT -

Journal de liaison

Patrick REICHHARDT - Christine CHARPENTIER - Marie-Louise TONON - Yvette WARSEMANN

Personnel communal

Michel PICHOT - Gérard BALAINE - Lucien FOREST - Patrick REICHHARDT - Marie-Louise TONON

**Élection des délégués de la commune auprès de la Communauté de communes
des Coteaux de la Marne**

Élection des délégués titulaires :

Mme TONON Marie-Louise

Mr PICHOT Michel

Mr REICHHARDT Patrick

Élection du délégué suppléant :

Mme JOBERT BARBAZANGES Jeannine

COMMUNAUTE de COMMUNES des COTEAUX de la MARNE

TRAVAUX ET AUTRES ACTIONS COMMUNAUTAIRES MENES SUR LA COMMUNE DE TROISSY-BOUQUIGNY

ASSAINISSEMENT

Silo à boues : travaux réalisés en 2004 pour un montant brut de travaux de 207 175 € et un montant de subvention « Etat » de 88 334 €.

ECLAIRAGE PUBLIC

La CCCM organise les interventions de l'entreprise prestataire GTIE 2 fois par mois pour le changement des ampoules d'éclairage public.

En 2007, l'extension du réseau d'éclairage public « rue Neuve » à Bouquigny a été financée par la CCCM.

POMPIERS

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Troissy est désormais géré par la CCCM, par le biais du CPI Intercommunal regroupant les CPI de Troissy, de Mareuil-le-Port et de Verneuil. Remplacement d'un poteau d'incendie rue des Estivants à Bouquigny.

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS

La CCCM a mis en place sur son territoire une collecte sélective des déchets ménagers, en porte à porte et ce depuis 1998. Elle a été dans ce domaine un précurseur dans le département de la Marne.

La société ONYX est notre prestataire de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif en porte à porte, depuis le 1^{er} janvier 2007.

La société DECTRA est notre prestataire de collecte du verre en porte à porte, ainsi que le gestionnaire de la déchetterie communautaire de Mareuil-le-Port, depuis le 1^{er} janvier 2007.

Des bennes à verre en apport volontaire, collectées par la société PATE, sont également à disposition dans les communes.

Les ordures ménagères de notre territoire sont incinérées sur le site départemental du SYVALOM (Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères) à La Veuve.

VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Travaux réalisés en 2007, par les agents de la CCCM (hormis l'hydrocurage et les cinémomètres réalisés par une entreprise).

Curage de fossés

- rue Neuve à Bouquigny,

- rue de la Marne à Troissy.

Eaux pluviales

- réfection ou remise à niveau de regards,
- remplacement de tampons rue du Moulin et rue du Pont,
- changement de grille volée route de Cerseuil ,
- débouchage de regard rue Jean Mermoz, rue de Champagne, place de la République,
- Hydrocurage rue Jean Mermoz, rue du Moulin, rue de Champagne, rue des Vignerons.

Fauchage

- Des bords de Marne, des entrées de ville et toutes les voiries inscrites au tableau vert et jaune.

Nids de poule

- rebouchage de petits trous sur la chaussée en enrobé.

Peinture routière

- passage piétons, bandes stop.

Signalisation

- 2 cinémomètres (radars),
- Changement de panneaux de signalisation (attention enfant, stop, sens unique, stationnement interdit, voie sans issue).

Trottoirs et Bordures de trottoirs

- rue des Barbiers,
- rue Neuve.

Rappel des travaux d'investissement réalisés depuis la création de la CCCM :

- Rue des Berceaux en 1998,
 - Extension du réseau d'eau potable à Bouquigny en 2003,
 - Silo à boues en 2004,
 - Renforcement de chaussée rue des écoles en 2005,
 - Renforcement de chaussée rue Jean Jaurès en 2005,
 - Renforcement de chaussée rue du Moulin en 2005,
 - Renforcement de chaussée rue de Nesle en 2005,
 - Renforcement de chaussée place de la Mairie en 2005,
 - Mise en conformité d'un branchement à la station d'épuration.
-

LES PROJETS 2008 / 2009

1. Travaux au Cimetière,
2. Ravalement complet du Monument aux Morts,
3. Réfection totale des menuiseries de la salle polyvalente,
4. Renforcement et extension du réseau électrique rue Neuve et rue des Sablons à Bouquigny,
5. Travaux d'entretien des écoles (réfection grilles d'entrée et carrelage du préau),
6. Mise en valeur et sécurisation du trottoir devant le café-bar et la boulangerie.

INFORMATIONS GENERALES

Ouverture d'un nouveau commerce :

Le 18 juin dernier a eu lieu l'inauguration de « l'EPICERIE DE TROISSY ». Elle tient commerce dans les anciens locaux de la poste, et elle est ouverte du lundi au samedi, de 10h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h00.

Fête foraine :

Le beau temps lui a permis d'être un beau succès. Cependant, les dispositions ont d'ors et déjà été prises pour s'assurer de l'installation l'année prochaine des petites auto-tomponneuses.

Bibliothèque municipale :

Elle offre un grand choix de livres et de CD gratuits, pour le plaisir des adultes et des enfants. Il vous sera seulement demandé un chèque de caution. La durée du prêt est passée de 2 à 4 semaines. Nous faisons par la même occasion, appel aux bonnes volontés ! vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la mairie. Un grand merci.

Ecole primaire :

Elle est d'une excellente tenue, grâce au concours des enseignants et des parents d'élèves. La municipalité s'efforce de répondre au plus près des besoins et des attentes de chacun. Merci à tous, pour la qualité de votre travail.

Fleurissement de la commune :

Après une première assemblée nombreuse lors de la première réunion, il semble que la date retenue pour les plantations n'a pas permis de rassembler autant de monde. Les résultats obtenus nous incitent à être optimistes pour l'an prochain.

LE BUDGET 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT.

Les charges de fonctionnement :

Elles représentent les charges liées au fonctionnement général de la commune. Exemple : entretien et réparation des bâtiments, assurances et consommation des fluides (eau électricité), ...

Les recettes de fonctionnement :

Les impôts locaux (taxe foncière, bâti et non-bâti, taxe d'habitation et taxe professionnelle), représentent la principale recette de fonctionnement. Elle se situe à environ 50 % des recettes.

Les dotations et subventions générales de l'Etat représentent 40 % des recettes de fonctionnement.

Les autres produits tels que locations mobilières, droits de chasse, coupe de bois, concessions cimetièrre, représentent les 10 % restants.

SECTION D'INVESTISSEMENT.

La commune a réalisé en 2007 des dépenses d'équipement pour 71.833 €. Toutes les dépenses ont été autofinancées. Seul le centre de vie fait l'objet d'un emprunt à court terme. Quelques investissements prévus en 2007 ont été reportés en 2008 (Monument aux Morts, Cimetière et la salle polyvalente).

L'ambition du conseil municipal a été de tout mettre en œuvre, pour maîtriser au mieux le budget de la commune. Cela s'est traduit par une non augmentation des taxes locales, qui demeurent inchangées pour l'année 2008, à l'exclusion toutefois de la contribution à l'inter-communauté, afin de répondre aux besoins de financement de la nouvelle caserne des pompiers.

Il est à noter, que la dette au 31 décembre 2007 représente un ratio de 185 € par habitant. Ce chiffre est très en deçà du ratio des communes du département pour 359 € et de la région pour 490 €.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE TROISSY

Crée en 1990, l'école de musique est et demeure , un fleuron culturel et artistique de notre commune.

Pour l'année scolaire 2007 / 2008, elle a rassemblé 24 élèves autour de cinq professeurs de musique dont la liste est la suivante :

Mme CAPLIEZ Stéphanie au piano, chaque lundi de 17 h à 20 h,
Mme HERR Pascale à la flûte et au solfège, chaque lundi de 16 h 30 à 20 h,
Mr. MASSE Emmanuel à la trompette, chaque mardi de 18 h 30 à 20 h,
Mr. PAJON Pascal aux percussions, chaque mercredi de 14 h 15 à 15 h 45,
Mr. GUILLEMINOT Patrick à la guitare, chaque mercredi après-midi.

La participation trimestrielle des élèves habitant la commune de Troissy est de :

Cours de solfège : 28,00 €
Cours d'instrument : 46,00 €

Cette participation est majorée pour les élèves qui viennent de l'extérieur de la commune.

Pour la rentrée de septembre 2008, les projets suivants ont été retenus :

Audition de musique, le 16 décembre 2008 à 19 heures,

Évaluation des élèves fin mars 2009,

Mise à l'étude de stages de musique pendant les vacances, au cours de l'année scolaire 2008/2009,

Éveil musical auprès des enfants de l'école primaire de Troissy et de Bouquigny.

La réunion de pré-rentrée avec les professeurs de musique est fixée au lundi 1^{er} septembre 2008 à 15 heures.

Pour toute information et inscription, il vous est demandé de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de la mairie, ou directement auprès des enseignants.

AGENDA

- Dimanche 13 juillet :** Fête Nationale
21 h 30 Concert par la fanfare de MAGENTA
Retraite aux Flambeaux
Vin d'Honneur dans la cour d'Ecole
Distribution de petites pains aux Enfants.
- 11 Novembre 2008 :** Célébration de l'Armistice.
- 06 Décembre 2008 :** TELETHON
- 16 Décembre 2008 :** Audition de l'Ecole de Musique de TROISSY

DERNIERE MINUTE

L'Ecole Elémentaire de TROISSY s'est vue attribuer « Trois Coccinelles » dans le cadre du Palmarès des Ecoles Fleuries 2008.

C'est avec plaisir, que nous adressons nos félicitations les plus chaleureuses pour leur succès, aux élèves de notre commune.

L'IRIS

Si il est une plante vivace des plus faciles, c'est bien l'IRIS des Jardins. Cultivé dans nos jardins depuis 1820, son origine remonte à environ 1500 avant J.C, puisque les égyptiens l'utilisaient déjà comme emblème lié au culte des dieux.

Le genre regroupe désormais plus de 30 000 variétés et hybrides, aux couleurs les plus diverses, telles que le blanc, le rose, les jaunes, oranges, rouges, le bleu, le violet jusqu'au noir, mais aussi les « nouvelles variétés », bicolores, frisées, parfumées, panachées, striées et d'autres encore innombrables.

L'IRIS s'adapte à tous les sols pourvu qu'ils ne soient pas humides. La craie, l'argile, le sable et même les cailloux ne lui font pas peur dès lors qu'il y a du soleil. Sa floraison s'étalera de mi-avril à mi-mai.

C'est l'été, après la floraison qu'il est le plus facile à multiplier par division des touffes à la fourche-bêche, en prenant soin de recouper fleurs fanées et feuilles au strict minimum, et de veiller à ne pas enterrer le ryzhome puisqu'il s'agit en fait d'une tige souterraine.

Sa hauteur est variable de 0, 10 m à 0, 90 m pour les plus grands.

Bonne plantation à tous !

Mr. BALAINE Gérald

Commission Journal de liaison

Mmes CHARPENTIER Christine, TONON Marie-Louise, WARSEMANN Yvette,